

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 5 Mai (05/05/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, **Adjoint,**
Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint,**
M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Laurent TAMIETTI), M. Aïzen ABOUA (représenté par Madame Eliette DELMAS), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine FANFELLE), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Daniel CALVI est nommé secrétaire de séance.



21 – 05 Mai 2015

TARIFS D'ENTREE A L'EXPOSITION TEMPORAIRE ARMAND VIRÉ ET MOISSAC, LA SCIENCE EST UNE AVENTURE, PRESENTÉE AU MUSÉE DE MOISSAC DU 21 JUIN AU 30 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Mme AUGÉ.

VU les précédentes délibérations du Conseil Municipal, et notamment celle n° 17 du 30 janvier 2014 fixant les tarifs d'entrée à l'exposition temporaire Firmin Bouisset organisée au Musée de Moissac,

Considérant l'organisation de l'exposition *Armand Viré et Moissac, la science est une aventure*, qui se tiendra du 21 juin au 30 octobre 2015 au rez-de-chaussée du Musée de Moissac,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs d'entrée de cette exposition,

Considérant que les recettes générées par cette exposition seront gérées par la régie municipale de recettes des Affaires Culturelles,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à 30 voix pour et 3 voix contre (Mme FANFELLE, MM. BOUSQUET, VALLES)**

FIXE les tarifs d'entrée à l'exposition *Armand Viré et Moissac, la science est une aventure* comme suit :

	Tarif Plein	Tarif Réduit *	Tarif Billet groupé **	Exonération
Entrée exposition <i>Armand Viré, la science est une aventure</i>	4 €	2 €	1 €	Moins de 18 ans

* Le **Tarif Réduit** s'applique aux catégories suivantes : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, pèlerins, personnes handicapées et groupes de plus de 10 personnes.

** Le **Tarif Billet Groupé** sera appliqué sur présentation du billet d'accès au Cloître, dans le cadre du billet couplé entrée Cloître et Musée.

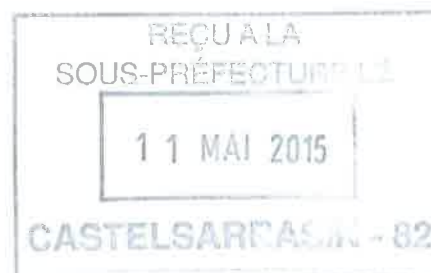
DIT que les recettes générées par les droits d'entrée à cette exposition seront gérées par la régie municipale de recette des Affaires Culturelles.

Pour copie conforme

Moissac le 7 mai 2015

Le Maire,


Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :